news.belgium

14 fév 2014 -18:26

Appartient à Conseil des ministres du 14 février 2014

Dispositions diverses en matière d'environnement

Sur proposition du secrétaire d'Etat à l'Environnement Melchior Wathelet, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant des dispositions diverses en matière d'environnement.

L'avant-projet modifie la loi du 21 décembre 1998 relative aux normes de produits ayant pour but la promotion de modes de production et de consommation durables et la protection de l'environnement, de la santé et des travailleurs. L'objectif est de prévoir des sanctions pour les infractions aux dispositions des règlements européens concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux et les polluants organiques persistants.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité, et secrétaire d'Etat aux Réformes institutionnelles Rue de la Loi 51 1040 Bruxelles Belgique +32 2 790 57 11

http://www.melchiorwathelet.be

